

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

SEIZIÈME SESSION

Documents officiels



1007^e
SÉANCE PLÉNIÈRE
(Séance d'ouverture)

Mardi 19 septembre 1961,
à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session par le chef de la délégation irlandaise.	1
Point 2 de l'ordre du jour: Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.	1
Hommage à la mémoire de M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et de fonctionnaires de l'Organisation	1

Président provisoire: M. Frederick H. BOLAND
(Irlande).

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session
par le chef de la délégation irlandaise

1. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'anglais):
Je déclare ouverte la seizième session ordinaire de
l'Assemblée générale.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence
consacrée à la prière ou à la méditation

2. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'anglais):
J'invite les représentants à se lever et à observer une

minute de silence, consacrée à la prière ou à la
méditation.

*Les représentants, debout, observent une minute de
silence.*

**Hommage à la mémoire de M. Dag Hammarskjöld, secrétaire
général de l'Organisation des Nations Unies, et de fonc-
tionnaires de l'Organisation**

3. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (traduit de l'anglais):
La seizième session de l'Assemblée générale qui
commence aujourd'hui est assombrie par une immense
tragédie, par un deuil profondément ressenti, un deuil
qui dépasse les murs de cette salle et s'étend à des
millions d'hommes et de femmes à travers le monde
entier.

4. Ce n'est pas maintenant le moment de parler de
la perte que nous venons d'éprouver, ni de rappeler
les qualités éminentes et les vertus qui furent le
partage de ceux qui ont disparu et qui commandent si
fortement notre respect et notre admiration; nous
aurons l'occasion de le faire plus tard. Pour le moment,
je me bornerai à proposer, en hommage à la mémoire
du défunt Secrétaire général et des fonctionnaires
dévoués de l'Organisation des Nations Unies qui ont
péri avec lui, en signe également des condoléances
que nous désirons transmettre à leurs familles, que
nous observions, debout, une minute de silence et que
nous ajournions ensuite cette séance jusqu'à demain
matin, 10 h 30.

*Les représentants, debout, observent une minute de
silence.*

La séance est levée à 15 h 25.

*Les comptes rendus officiels de l'Assemblée générale sont publiés par
séances, sous forme de fascicules séparés. Pour chaque session, les
fascicules d'un organe donné sont paginés consécutivement afin que l'on
puisse ultérieurement les réunir en volume. La table des matières, la liste
des membres des délégations, l'ordre du jour et tous autres renseignements
appropriés font l'objet d'un fascicule liminaire qui paraît en fin de session.*

*Après la clôture d'une session, des recueils de fascicules sont mis en
vente à l'intention du public.*